

## Droit de réponse de la société Vortex à notre enquête

PAR MATHILDE GOANEC  
ARTICLE PUBLIÉ LE LUNDI 1 AVRIL 2019

Suite à notre article intitulé « Vortex brise toujours ses salariés, l'argent public continue de lui arriver », publié le 7 mars 2019, la société Vortex nous a adressé le 21 mars 2019 un droit de réponse, que vous trouverez ci-dessous.

« Vous avez publié un article le 7 mars 2019 qui met gravement en cause le groupe Vortex Mobilité.

Contacté par mail juste avant sa publication, sous la forme d'une liste de questions, nous n'avons pu, faute de temps, y donner suite, ni souhaité le faire considérant le parti pris de l'auteur et la méthode utilisée.

Il y a quelques mois, nous avons en effet répondu point par point aux mêmes accusations infondées. Et aucune de nos observations et contestations en réponse n'avait finalement été prise en compte par l'auteur de l'article.

Vous n'avez entendu que des témoins de salariés en rupture avec l'entreprise, liés à une association de délégués syndicaux très minoritaires au sein des instances représentatives du personnel ; association dont les représentants ont été privés de leur mandat par la CGT elle-même. Les affirmations de « témoins » ne sont en rien le reflet de la réalité vécue par les salariés du groupe Vortex. L'entreprise vient d'ailleurs d'être récompensée pour la deuxième année consécutive au palmarès des meilleurs employeurs de France dans le secteur médico-social par le magazine *Capital* (février 2019).

Nous regrettons que vous n'ayez pas estimé utile de recueillir les témoignages d'élus représentatifs dans l'entreprise, ceux du comité d'entreprise par exemple.

Le groupe Vortex conteste en conséquence l'ensemble des accusations et la présentation partisane et fautive des faits relatés dans l'article du 7 mars 2019. »

**Directeur de la publication** : Edwy Plenel

**Directeur éditorial** : François Bonnet

**Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).**

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

**Courriel** : contact@mediapart.fr

**Téléphone** : + 33 (0) 1 44 68 99 08

**Télécopie** : + 33 (0) 1 44 68 01 90

**Propriétaire, éditeur, imprimeur** : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.